



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**GARDE DES SCEAUX, MINISTERE DE LA JUSTICE**  
-----

SECRETARE GENERAL  
DIRECTION GENERALE DE L ADMINISTRATION PENITENTIAIRE  
DIRECTION REGIONALE DE L ADMINISTRATION PENITENTIAIRE  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 01-DRAP.AROFO/PRMP/UGPM.25

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 23/01/2025 publié dans INONA NO VAOVAO en date du 25/01/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le GARDE DES SCEAUX, MINISTERE DE LA JUSTICE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Fourniture et livraison de produits alimentaires: riz blanc, manioc sec, maïs, huile alimentaire, sucre et sel. LOT1: pour la Maison Centrale de Fenerive Est et de Sainte Marie, LOT2: pour la Maison Centrale de Maroantsetra et la Maison de Surete de Mananara Nord, au profit de la DRAP Analanjirofo(à commande) "** .  
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :  
- Nom du Responsable : BOTOLAHY Charles  
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics  
- Adresse : DIRECTION REGIONALE DE L ADMINISTRATION PENITENTIAIRE SAHAVOLA FENERIVE-EST

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :  
- Lot 1: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)  
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)  
libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :  
- Soit en espèce  
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à DIRECTION REGIONALE DE L ADMINISTRATION PENITENTIAIRE SAHAVOLA FENERIVE-EST 1ère étage au plus tard le 13/03/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à ..... Le 05/02/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS